

2,8 ha de maïs transgénique  
semés dans le canton du Grand-Lemps

# OGM : POURQUOI ? POUR QUI ?



*Les risques sanitaires  
L'avenir de l'agriculture*



## CONFERENCE - DEBAT

animée par

**Lilian Ceballos**

Docteur en Pharmacie,  
Docteur en Biologie de l'Evolution

**Jeudi 30 août 2007 - 20h30**  
salle des fêtes de **CHÂBONS**

Organisation / Contact : Coordination Iséroise de Résistance aux OGM en plein champ (CIRO)  
sur le canton du Grand-Lemps - 04 74 92 26 52

Alors que : - le Conseil Général de l'Isère,  
- le Conseil Régional de Rhône-Alpes,  
- les syndicats apicoles et agricoles,  
- et la Chambre d'Agriculture de l'Isère  
avaient manifesté leur opposition aux cultures OGM,  
tout comme l'écrasante majorité des habitants du Nord-Isère,

**90 ha de maïs OGM ont été semés sur 5 cantons  
du Nord-Isère, en toute confidentialité.**

*Les producteurs non-OGM, agriculteurs et apiculteurs,  
n'ont aucun moyen de savoir s'ils risquent d'être  
contaminés ou non.*

**Par simple Décret, l'Etat a autorisé une pratique  
sans pouvoir en assurer le suivi, ni les conséquences**

On peut légitimement s'interroger sur les points suivants :

➤ **le respect des principes de précaution et de sécurité alimentaire**

Les maïs OGM semés en France produisent des doses variables de toxines insecticides qui risquent d'être consommées par les animaux puis l'homme, et de se retrouver dans l'environnement en quantités non contrôlées.

*Ils ont d'ailleurs été récemment interdits à la culture en Allemagne, en Autriche, en Grèce et en Hongrie pour des raisons de santé publique.*

➤ **le respect de la démocratie, et de la transparence**

➤ **le respect de l'agriculture, biologique et conventionnelle**

➤ **le respect des apports de la recherche agronomique**

➤ **le respect de la libre entreprise**

**VENEZ NOMBREUX POUR VOUS INFORMER**